

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 30 mars, a arrêté **un** avant-projet de loi du pays, **un** projet de délibération du Congrès ; adopté **39** arrêtés, examiné **53** dossiers de ressortissants étrangers. Il a également émis **deux** avis.

Projet de délibération du Congrès

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a adopté un projet de délibération modifiant le chapitre I^{er} du sous-titre I^{er} du titre I^{er} du livre III de la partie réglementaire de l'ancien Code de la santé publique applicable en Nouvelle-Calédonie.

La vaccination contre le Covid-19 est désormais « fortement recommandée pour les personnes vulnérables ou à risque de forme grave ».

> *Point presse de la DASS, jeudi 31 mars, à 14 h, au gouvernement.*

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2021-89/GNC du 19 janvier 2021 portant définition de la stratégie vaccinale contre le Covid-19.

> *Point presse de la DASS, jeudi 31 mars, à 14 h, au gouvernement.*

Au visa d'Adolphe Digoué et de Gilbert Tyuïenon, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2022-385/GNC portant modalités d'application des articles 90 et 96 du Code des douanes relatifs à la mise en place d'une garantie financière couvrant les opérations de dédouanement. (Correction rédactionnelle.)

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 de la bibliothèque Bernheim.

Le compte administratif 2021 de la bibliothèque Bernheim est arrêté en recettes annuelles à 307 804 359 francs et en dépenses annuelles à 334 269 259 francs, traduisant un résultat annuel déficitaire de – 26 464 900 francs.

En matière de recettes, la bibliothèque Bernheim est dépendante des collectivités (99,6 % des recettes réelles), malgré une hausse des ressources propres de l'établissement.

Le résultat cumulé de clôture 2021 s'établit à 131 129 656 francs, soit 161 jours de dépenses réelles de fonctionnement, et se décompose comme suit :

- résultat d'investissement cumulé : 127 880 003 francs ;
- résultat de fonctionnement cumulé : 3 249 653 francs.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le budget primitif de l'exercice 2022 de la bibliothèque Bernheim.

Le budget primitif 2022 de la bibliothèque Bernheim est arrêté à la somme de 470 122 925 francs, dont 320 668 137 francs en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement et 149 454 788 F de recettes en section d'investissement et 75 871 844 francs de dépenses d'investissement.

Le fonds de roulement à fin 2021 s'élève à 131 127 616 francs et représente environ 161 jours de dépenses réelles de fonctionnement.

Il se décompose de cette façon :

- 127,7 millions de francs pour la section d'investissement ;
- 3,4 millions de francs pour la section de fonctionnement.

Fin 2022, la tendance de consommation du fonds de roulement de l'établissement devrait se confirmer avec un résultat prévisionnel global de 73,5 millions de francs contre 131,1 millions fin 2021, soit une consommation de plus de 55 % de celui-ci.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert 27 sélections professionnelles d'intégration, à compter du 1^{er} septembre 2022, afin de répondre aux besoins exprimés par les employeurs publics, en application de la loi du pays modifiée n° 2016-18 du 19 décembre 2016 *relative à la résorption de l'emploi précaire dans les fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie*.

Corps de la Nouvelle-Calédonie	Nombre de postes ouverts	Nombre d'employeurs publics
Attachés d'administration du cadre d'administration générale	46	11
Rédacteurs du cadre d'administration générale	127	16
Adjoint administratifs du cadre d'administration générale	125	14
Cadres techniques et d'exploitation de grades normaux, des contrôleurs et des techniciens de grades normaux, des agents d'exploitation et techniques de grades normaux et des préposés à la distribution postale de grade normal du cadre des postes et télécommunications	86	1
Agents de service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs du corps des pompiers de l'aviation civile	2	1
Adjoint d'éducation du cadre des personnels d'éducation et de surveillance	14	4
Attachés de conservation – conservateurs du cadre du patrimoine et des bibliothèques	1	1
Assistants de conservation du cadre du patrimoine et des bibliothèques	4	1
Agents du patrimoine du cadre du patrimoine et des bibliothèques	6	1
Assistants d'enseignement musical du cadre de l'enseignement musical	2	1
Conseillers des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs	1	1
Animateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs	13	4
Éducateurs des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs	14	6
Opérateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs	2	2
Infirmiers en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux	14	3
Masseurs kinésithérapeutes du cadre des personnels paramédicaux	3	2
Diététiciens du cadre des personnels paramédicaux	1	1
Techniciens de laboratoire du cadre des personnels paramédicaux	1	1
Aides-soignants du cadre des personnels paramédicaux	18	4
Des orthophonistes du cadre des personnels paramédicaux	1	1
Auxiliaires de puériculture du cadre des personnels paramédicaux	1	1
Conseillers socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs	1	1
Infirmiers anesthésistes du cadre des personnels paramédicaux	1	1
Infirmiers de bloc opératoire du cadre des personnels paramédicaux	1	1
Puéricultrices du cadre des personnels paramédicaux	1	1
Manipulateurs en électroradiologie du cadre des personnels paramédicaux	2	1
Adjoint techniques normaux des établissements d'enseignement du second degré public de 1 ^{er} grade	25	1

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 de la caisse locale de retraite (CLR).

Le compte administratif 2021 de la CLR est arrêté en recettes globales à la somme 21 496 925 202 francs et en dépenses globales à la somme de 22 480 435 335 francs, traduisant un résultat global déficitaire de 983 510 133 francs.

Le résultat cumulé de clôture 2021 s'établit à 5 275 889 254 francs et se décompose comme suit :

- résultat d'investissement cumulé : 1 307 289 francs ;
- résultat de fonctionnement cumulé : 5 274 581 965 francs.

Le fonds de roulement de la CLR au 31 décembre 2021 s'élève à 5 275 889 254 francs soit 94 jours de dépenses réelles de fonctionnement.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le budget de l'exercice 2022 de la caisse locale de retraite (CLR).

Le budget unique 2022 de la CLR est établi à 30 274 589 851 francs.

Il se décompose comme suit :

- pour la section de fonctionnement, équilibrée en recettes et dépenses : 25 861 534 927 francs ;
- pour la section d'investissement, en suréquilibre, avec en recettes : 4 413 054 654 francs et en dépenses : 22 004 827 francs.

Fonds de roulement : le résultat prévisionnel de l'exercice 2022 s'établirait à :
– 870 341 889 francs, ce qui portera le résultat prévisionnel cumulé total à :
4 391 049 827 francs, équivalent à 75 jours de charges de fonctionnement.

Arrêtés de désignation

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2021-1359/GNC du 25 août 2021 relatif aux désignations des représentants de la Nouvelle-Calédonie dans les secteurs du transport, des infrastructures publiques, de la prévention routière et des mines (commission de recours).

Le gouvernement a désigné les représentants de la Nouvelle-Calédonie au conseil d'administration du Port autonome de la Nouvelle-Calédonie (PANC) par l'arrêté n° 2021-1359/GNC du 25 août 2021. Or, sur les quatre représentants désignés, il restait deux suppléants à désigner :

- Boris Ajapuhnya en qualité de suppléant de Laurent Chatenay ;
- Eddy Falaeo en qualité de suppléant de Milakulo Tukumuli.

Arrêtés de nomination

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Nathalie Néto en qualité de chef du service de la fiscalité immobilière de la direction des services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 1^{er} avril 2022.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur un projet d'arrêté fixant la liste des pièces justificatives exigées pour la délivrance des titres de séjour prévus par le livre IV du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur un projet de décision relative à un appel aux candidatures pour l'édition de deux services de télévision à vocation locale, diffusés en clair, par voie hertzienne terrestre et en définition standard, en Nouvelle-Calédonie. (Renouvellement, par un appel à candidatures, des autorisations de diffusion par voie hertzienne terrestre des fréquences utilisées par Caledonia et NC9, qui arrivent à échéance le 21 février 2023.)

* *
*

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le Sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Joseph Manauté

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.